

L'Exhortation Apostolique Amoris Laetitia

Ce texte magnifique est paru. J'en ai lu certains passages, ainsi que beaucoup de commentaires. Et j'ai eu la chance de partager la soirée du 27/04 à Grenoble avec Mgr de Kérimel et plusieurs personnes de la Pastorale ; d'abord avec des journalistes puis dans la Cathédrale qui était pleine.

Dans son introduction, Mgr de Kérimel nous rappelle que beaucoup de chrétiens ont participé à la démarche Synodale qui a conduit à cette Exhortation. Il nous dit que le grand changement est le changement de posture. Nous passons du discours Permis / défendu, Autorisé / Exclue à Conscience, chemin, réflexion, miséricorde. Le Pape ne se laisse pas enfermer, dans les deux directions, Il est fidèle à Jésus bon Pasteur. Il a le souci de rejoindre les Hommes et les Femmes de notre temps.

Nous avons parlé principalement de deux chapitres.

Chapitre quatre : « L'amour dans le mariage »

Le quatrième chapitre traite de l'amour dans le mariage, et l'illustre à partir de « l'hymne à l'amour » de Saint Paul. Le Pape rappelle les éléments essentiels de l'enseignement de l'Église concernant le mariage et la famille qui ne changent pas.

Cette exhortation est un événement linguistique car le texte est simple, accessible, concret. Nous sommes tous en situation irrégulière par rapport à l'Église, en chemin.

Mais Son analyse nous fait entrer dans le monde des émotions des conjoints – positives ou négatives – et dans la dimension érotique de l'amour. Il s'agit d'une contribution extrêmement riche et précieuse pour la vie chrétienne des conjoints ; on ne trouve rien de comparable dans les précédents documents pontificaux.

L'amour du couple est concret, dynamique, unique, et doit être accompagné. Il peut toujours grandir, Il n'a pas de limites.

Nous avons aussi beaucoup parlé de la préparation au mariage qui peut être réfléchie.

Chapitre huit : « Accompagner, discerner et intégrer la fragilité »

Le chapitre huit est une invitation à la miséricorde et au discernement pastoral face aux situations qui ne répondent pas pleinement à ce que le Seigneur propose, et en particulier à la situation des "divorcés remariés".

Rien ne change de la doctrine de l'Église et pourtant tout change dans le rapport de l'Église au monde. Nous sommes invités à porter le regard que portait Jésus sur les personnes qu'il rencontrait. C'est aussi simple que cela. Et aussi exigeant.

Le Pape utilise ici trois verbes très importants : « accompagner, discerner et intégrer ». Le point crucial est le discernement, comment avancer dans la grâce de Dieu ? Que peut faire l'Église dans l'accompagnement de ce cheminement.

Il n'y aura pas de réponse automatique, nous n'aurons plus "automatiquement oui" ou "automatiquement non". Mais la porte des sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie s'ouvre. "Au terme du cheminement, le prêtre que je suis, et pas seulement l'évêque, se sentira autorisé à donner en conscience le sacrement de réconciliation (Mgr J. P. Vesco)"

Dans ses conclusions, Mgr de Kérimel nous dit que Le cheminement concerne tous les Chrétiens. Le cheminement est le **vrai** désir de suivre le Christ, le désir de placer sa vie sous le regard de Dieu.

Je vous encourage tous à lire cette Exhortation, en prenant votre temps tant elle est riche.

Bernard Bruley